



Inscription

N° de formateur : 11940393594
N° ODPC : 3538
N° de DPC : 35382325011 (en cours de validation)

Formulaire d'inscription

EPU MAPAR - Gestion de Situations Critiques au Bloc Opératoire

Vendredi 9 Février 2024

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. prof. : _____ Tél. portable : _____

E-mail : (obligatoire) _____

N° RPPS : _____ Date de naissance : _____

Médecin IADE Interne

Privé Public Nom de l'établissement : _____

RÈGLEMENT : Merci de préciser le tarif souhaité

MAR : 450€ **MAR DPC : 600€** **IADE : 350€** **Interne : 150€**

Pour toutes les inscriptions par mail, merci de préciser dans l'objet du mail la référence de l'EPU et sa date (Exemple : EPU GSCBO 09/02/2024).

Formation continue : envoyer par mail le bulletin d'inscription et la prise en charge.

Règlement : par chèque à l'ordre du MAPAR ou par virement bancaire

IBAN (HSBC) : FR76 3005 6000 0500 0500 7835 206

Merci de mettre en référence du virement bancaire : nom de famille, référence de l'EPU et sa date (Exemple : DUPONT-GSCBO -09022024) et d'envoyer la preuve du virement par mail à secretariat@mapar.org.

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement sont à adresser à :

Association MAPAR
DAR CHU de Bicêtre
78 rue du Général Leclerc 94275
Le Kremlin Bicêtre Cedex
E-mail : secretariat@mapar.org

Séminaire MAPAR

ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE
D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION



**Gestion de Situations
Critiques au Bloc Opératoire**

Vendredi 9 Février 2024

LabForSIMS
Faculté de Médecine Paris-Saclay
CHU de Bicêtre



Pour plus d'informations, consultez www.mapar.org



Programme Scientifique

Vendredi 9 Février 2024

- 09h30 > 10h00 Accueil
- 10h00 > 10h30 Partie Cognitive

Gestion d'une situation critique au bloc opératoire.

- 10h30 > 11h00 Briefing

→ PARTIE EVALUATIVE

11h > 12h

1^{ère} séance de simulation et débriefing

12h > 13h

2^{ème} séance de simulation et débriefing

→ 13h00 > 14h00 Déjeuner sur place

14h00 > 15h00

3^{ème} séance de simulation et débriefing

15h00 > 16h00

4^{ème} séance de simulation et débriefing

16h00 > 17h00

5^{ème} séance de simulation et débriefing

→ 17h > 17h15

Conclusion

Renseignements et inscription

Association MAPAR
78 rue du Général Leclerc
94275 Le Kremlin Bicêtre
Tél : 01.45.21.34.49 - Fax : 01.45.21.28.75
E.mail : secretariat@mapar.org
Site : www.mapar.org



Informations pratiques

Dates et lieu

Vendredi 9 Février 2024

Laboratoire LabForSIMS

4^{ème} étage (au fond du couloir)
Faculté de médecine Paris-Saclay (Porte 15)

63 rue Gabriel Péri - 94270 Le Kremlin Bicêtre

Comité d'organisation

Pr. Dan Benhamou (Bicêtre)

Dr. Antonia Blanié (Bicêtre) Mme

Caroline Havard (IADE Bicêtre)

Liste des experts en simulation et anesthésie réanimation

Dr. Antonia Blanié (Bicêtre)

Mme Caroline Havard (IADE Bicêtre)

Dr. Bénédicte Jeannin (Bicêtre)

Informations générales

Publics concernés :

- Médecin anesthésiste-réanimateur
- Infirmier anesthésiste diplômé d'état
- Interne DESAR

Le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Les premiers dossiers complets seront les premiers inscrits.

Tarifs (déjeuner compris) :

MAR (public - privé) 450 € / DPC 600 €

IADE 350 €

INTERNE 150 €

(Joindre justificatif du statut)

Politique d'annulation et changement de participant :

- Une fois la convention signée, vous ne pourrez plus modifier le(s) nom(s) des participants.
- Pour toute annulation pour des raisons médicales signifiée au moins 3 jours avant la date de l'EPU : remboursement de 50% du montant sur présentation d'un justificatif.
- Pour toute annulation signifiée moins de 15 jours avant la date de l'EPU (hors raison médicale) : aucun remboursement.

Le MAPAR a été validé en tant qu'Organisme de DPC par l'ANDPC sous le N° 3538 et est certifié QUALIOPi N°FR072582-1 - Affaire N°13147291.

L'EPU Gestion de Situations Critiques au Bloc Opératoire est en cours de validation sur le site de l'ANDPC.

Si vous travaillez en libéral et que vous souhaitez valider votre DPC, il faudra obligatoirement vous inscrire sur le site www.agencedpc.fr, espace professionnel de santé.

Si vous travaillez dans le secteur public, il faudra faire une demande auprès de votre service de formation continue.